FORCES FRANCAISES COMBATTANTES

ET DE 1' INTERIEUR

ECHELON LIQUIDATEUR DU RESEAU GALLIA

S / Dir. Recr. String. Arr. 23 AVR. 1952

N° 00035

ATTESTATION

L'Echelon Liquidateur du Réseau " GALITA" des Forces Françaises Combattantes atteste par les présentes que

Monsieur DIEUDONNE Robert

ès qualité d'Agent Pl du Réseau Matricule 20180 a acquis le droit d'ob tenir (loi du 21 mai 1946, art.5) la

MEDAILIE COMMEMORATIVE FRANCAISE DE LA GUERRE

1839-45 avec barette "Liberation "

Titres du droit au port de la Médaille (1) :

AGENT DE RENSEIGNEMENT D'UN RESEAU

DE LA FRANCE COMBATTANTE

Pour copie conforme, MOYENVIC, le 5 Février 1952.

Le Maire:

Fait a Paris, le 20 Juillet 1948

l'Officier Liquidateur Le Chef du Réseau " GALLIA

GORCE FRANKLIN

(1) Loi du 21 Mai 1946 art.6 :"Livret militaire, extrait de citation, titre de pension, ordre de service ou de mission, affectation, ect."